

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du CONSEIL COMMUNAL du  
25 octobre 2021

---

**Présents:** ~~Mme TARGNION, Bourgmestre;~~  
M. LOFFET, Bourgmestre f.f.;

Mme DENYS, Présidente du C.P.A.S.;

Mme et MM. DEGEY, CHEFNEUX, LAMBERT, ~~LOFFET~~, BREUWER, LUKOKI, Echevins et Echevine;

Mme CORTISSE, Présidente;

Mmes et MM., AYDIN, BEN ACHOUR, PIRON, OZER, ORBAN, ~~BERRENDORF~~, DENIS, NAJI, DARRAJI, SCHROUBEN, SCHONBRODT, EL HAJJAJI, MAHU, ~~THOMAS~~, BASAULA NANGI, FALZONE, MARECHAL, GALLASS, STOFFELS, ~~COTRENA COTRENA~~, SMEETS, JORIS, ~~MAGIS~~, VAN BOSSCHE, DELTOUR, CELIK, DEDERICHS, ~~MESTREZ~~, STINI, Conseillers et Conseillères;

~~M. DEMOLIN, Directeur général.~~ Mme KNUBBEN, Directrice générale f.f.

---

SEANCE PUBLIQUE

N° 00.- INONDATIONS DES 14 et 15 JUILLET 2021 - Evacuation des décharges et enlèvement de dépôts sauvages de déchets en voirie suite aux inondations - Dépenses réclamées par des circonstances impérieuses et imprévues - Déclaration d'urgence

LE CONSEIL,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1122-24;

Considérant que des inondations sont intervenues les 14 et 15 juillet 2021;

Considérant que tant la survenance de ces inondations que leur ampleur n'étaient pas prévisibles;

Considérant que la mission projetée doit être réalisée dans les plus brefs délais, que chaque instant perdu nuit à l'intérêt général et à la salubrité publique;

Considérant qu'il y a urgence d'évacuer les décharges du site DELACRE et du site HDB ainsi que d'enlever les dépôts de déchets sauvages en voirie;

Vu l'avis émis par la Section de M. DEGEY, Echevin, en sa séance du 22 octobre 2021;

Entendu l'intervention de M. LOFFET, Bourgmestre f.f.;

Entendu l'intervention de M. SCHONBRODT, Chef de Groupe P.T.B.;

A l'unanimité,

DECLARE

qu'il y a urgence sur ce point et porte celui-ci à l'ordre du jour sous le n° 00bis.

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale f.f.,

Le Bourgmestre f.f.,

M. KNUBBEN

A. LOFFET